

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 27/07/2022

## LE MINISTÈRE DE LA CULTURE LANCE UN APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE ABBAYE DE CLAIRVAUX DANS L'AUBE

L'abbaye de Clairvaux, site historique et patrimonial majeur, s'est vue attribuer au fil du temps de multiples fonctions : d'abord ensemble religieux du XIIe siècle, puis transformée en centre pénitentiaire au début du XIXe siècle, l'abbaye demeure l'un des joyaux de l'architecture française.

Le ministère de la Culture, en partenariat avec les collectivités territoriales, lance jusqu'au 30 septembre 2022, une procédure d'appel à manifestations d'intérêt pour réussir le défi de la reconversion patrimoniale, culturelle, économique du site de Clairvaux dans une stratégie d'attractivité du territoire. Il s'agira ici de favoriser le développement d'un ou plusieurs projets de réutilisation respectueux du site, dignes de sa réputation internationale, et offrant une part significative à la découverte des lieux par le grand public. La sélection s'attachera à retenir le projet le plus ambitieux en matière de valorisation du patrimoine et d'aménagement du territoire, mais également le plus pertinent au regard des activités proposées.

Le projet s'articulera autour de trois enjeux :

- le développement de la mise en valeur touristique et l'installation de nouvelles activités ;
- la restauration, la préservation et la valorisation des monuments historiques ;
- l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

Reflet de deux mondes qui s'y sont succédés, l'abbaye de Clairvaux pourra, grâce à ce projet, ouvrir de nouveaux chapitres et continuer à narrer ses différents récits aux visiteurs.

## Dépôt de candidature

Consulter l'avis de publication sur le site des marchés publics de l'Etat ICI. Consulter l'annonce sur le site des locations immobilières de l'Etat ICI.

**Contact presse Ministère de la Culture**